

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ECOLE du jeudi 18 mars 2020

ECOLE: Maternelle Réjouit

COMMUNE: Cestas

ANNÉE SCOLAIRE: 2019/2020

PRESIDÉ PAR : Cécile SICOT

Début de la séance : 18h

ORDRE DU JOUR

3^{ème} CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} trimestre

Présents:

Parents d'élèves élus : Mmes Grousson Flore, Micq-Jouande Aurélie et Guittonneau Maud.

Enseignantes: Mmes Sicot (dir), Butler, Urrutigoïty et Marbach.

Excusés:

Mme Duran (psychologue scolaire); Mme Remigi (représentante mairie); Paulo Fernandes (directeur périscolaire)

Début de séance à 18h.

Secrétaire de séance : Mme Urrutigoïty

1. Projet et vie de l'école :

Bilan des actions du projet d'école 2016/2020: Axe 1 : un parcours culturel riche cohérent et lisible ;

Axe 2: Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.

Nos projets de classe et d'école se sont stoppées au lundi 16 mars et n'ont pu être prolongés et aboutis à l'heure actuelle à cause de la gestion de la COVID-19.

Les échanges GS/CP prévus ne pourront pas avoir lieu. Un échange en visio sera organisée entre les classes.

<u>Question des parents d'élèves élus :</u> Comment s'organise le temps périscolaire en période « covid » ? Jeux, espaces mis à disposition, capacité d'accueil.

Espaces mis à disposition : accueil, salle de jeux, la cour, le bois.

Beaucoup de temps libre à l'extérieur quand la météo le permet.

Coloriages et dessins, chacun a son matériel. Confection de pots individuels

Petits jeux calmes dans la salle de jeux sans contact ni matériel. (ex : chef d'orchestre). De temps en temps ballon de foot lorsqu'il ne reste que peu d'enfants (uniquement jeu au pied).

Avec le nouveau protocole les espaces restent cloisonnés en récréation.

2. Fonctionnement de l'école :

<u>Bilan financier de la coopérative scolaire</u>: Nous avons débuté l'année avec 1438,87 € et nous la finissons avec 1551,43€. Les sorties payantes qui devaient se dérouler à partir du 16 Mars ont été annulées, les dépenses ont donc été nulles sur la période. Ses dépenses annulées compensent l'absence de fête d'école et ses rentrées d'argent.

<u>Préparation du bureau des élections</u> pour l'année N+1 : Mme Obadia et Françoise BUTLER seront présentes lors du dépouillement en octobre 2020.

3. Organisation de la rentrée 2020 :

Structure de l'école : 96 élèves inscrits actuellement. 27 élèves de PS, 33 élèves de MS et 36 élèves de GS Le dispositif classe PES (professeur enseignant stagiaire) ne sera pas reconduit à la rentrée 2020. Nous accueillerons un nouvel enseignant adjoint sur l'école.

Les contrats de nos deux emplois civiques Shannon BAREI et Aymeric VANHAUTE arrivent à terme à la fin de l'année scolaire.

La rentrée est prévue le mardi 01 septembre 2020. Une rentrée échelonnée uniquement pour les élèves de PS est en train d'être mise en place en concertation avec l'Inspection de l'Education Nationale et la mairie. Cette rentrée échelonnée serait effectuée sur l'aménagement de la 1^{ère} semaine de la rentrée, sous forme de demi-journées de présence à l'école. Les parents seront informés par courrier de cette organisation. Une souplesse est possible à la rentrée pour les PS.

Les MS et les GS font leur rentrée en journée complète.

Un livret d'accueil sera distribué aux nouvelles familles par voie postale.

Organisation de l'accueil des nouveaux élèves et leurs familles, on attend la validation de la mairie : vendredi 28 août 2020 « portes ouvertes » de l'école à partir de 17h30.

<u>Question des parents d'élèves élus :</u> Y a-t-il une visibilité pour la rentrée de septembre, conditions, protocole....

NON

<u>Question des parents d'élèves élus</u> : Est-il possible de connaître la date de diffusion des listes pour la rentrée prochaine ?

Affichage comme chaque année scolaire, le jour de la pré-rentrée pour les enseignantes, le lundi 31 août 2020.

Question des parents d'élèves élus : Mise en place d'un préau pour s'abriter lors de la récréation pluvieuse ?

<u>Question des parents d'élèves élus :</u> réfection des sanitaires, problèmes d'hygiène et d'intimité dans la pièce centrale.

<u>Question des parents d'élèves élus :</u> Les horaires de pause méridienne sont différents entre la maternelle et l'élémentaire. Serait-il possible de diminuer cette différence afin que les parents ayant des enfants dans chaque établissement n'aient pas la pause méridienne raccourcie. Actuellement il peut paraître compliqué de récupérer des enfants avec une pause plus courte.

Actuellement en maternelle : 11h45/13h45 Actuellement en élémentaire : 12h/14h Le nouveau protocole a été envoyé par mail aux parents.

La séance est levée à : 18h50.